

En conclusion ...

Ce premier Schéma Départemental Audois propose un ambitieux programme axé sur la gestion de la faune sauvage et de son habitat.

Il prend en compte la promotion des différents modes de chasse, l'insertion des jeunes et les relations avec les acteurs et usagers de la nature.

Cet ensemble constitue le socle prioritaire de ce document.

A partir d'un texte réglementaire contraignant, la F.D.C.A. s'engage avec l'ensemble des chasseurs, dans un projet volontariste qui souhaite, d'une part, améliorer l'activité cynégétique, et d'autre part, préparer un véritable « projet d'entreprise » basé sur une politique longuement réfléchie et clairement énoncée.

Faisons que cet outil dépasse le stade du recueil de bonnes intentions, pour devenir finalement l'outil de subsidiarité en matière de gestion de la chasse.

N'oublions pas qu'à ce jour le S.D.G.C. est peut-être à l'échelle départementale, le seul instrument de planification en faveur de la faune sauvage et de ses habitats qui ne peut laisser l'administration indifférente ; il ambitionne bien plus que d'être un simple instrument de réglementation.

Depuis longtemps la chasse n'avait pas eu l'occasion d'une telle opportunité.

Ne la laissons pas passer !